

ACTUALITÉ

Manifeste des conteurs

KARINE MAZEL-NOURY

Les arts du conteur et de l'oralité sont, depuis une trentaine d'années, en plein renouveau. C'est une nouvelle discipline du spectacle vivant qui émerge peu à peu, et se structure.

Lu pour la première fois au festival d'Avignon, le 19 juillet dernier, ce manifeste est la première réalisation de la coordination nationale des acteurs du conte.

Historique

Au début des années 2000, trois structures phares du renouveau du conte se sont associées dans le cadre du programme Mondoral, initié par le Ministère de la Culture (Le Centre des Arts du Récit en Isère, le Conservatoire Contemporain de Littérature Orale de Vendôme – CLiO – et la Maison du Conte de Chevilly-Larue, rejoints en 2006 par Paroles Traverses à Rennes).

Ces dernières années, le Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP), qui rassemble des organisateurs, a vu le jour et des conteurs se sont fédérés au sein de l'Association Professionnelle des Artistes Conteurs (APAC).

Suite à un événement organisé par eux à la Cartoucherie de Vincennes en octobre 2012, l'assemblée présente s'est prononcée pour que ces trois structures essaient de créer un espace de dialogue et de concertation. C'est ainsi qu'est née la Coordination Nationale des Acteurs du Conte.

Elle regroupe actuellement Mondoral, le RNCAP et l'APAC. Cette coordination est une première dans l'histoire de notre discipline et le Manifeste pour les Arts du Conte et de l'Oralité, sa première

réalisation. Il propose une vision commune de la discipline, à savoir : sa nécessité, sa fonction, son histoire, et sa spécificité.

Certes, bien des textes ont déjà été produits par les uns et les autres sur ces questions, mais aucun ne l'a été de manière aussi transversale, et c'est là tout l'enjeu. Ce manifeste rassemble les acteurs de la discipline autour d'un noyau central qui donne le sens et la direction de leur projets. Il témoigne de leur capacité à œuvrer ensemble et manifeste la nécessité de l'art du conteur dans notre société.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, le signer en ligne à l'adresse suivante : www.conteurspros.com

Le pont d'Avignon.



Manifeste pour les arts du conteur et de l'oralité

Les pratiques artistiques de la parole, si universellement adoptées en tous temps et en tous lieux, retrouvent aujourd'hui un espace d'expression. Ce renouveau se manifeste à travers l'usage de la narration et du conte oral. Il témoigne de ce besoin si important et non satisfait de raconter, d'entendre et de partager des histoires.

C'est un mouvement largement artistique qui apparaît aujourd'hui. Et bien qu'il se revendique souvent de l'héritage du passé, il s'agit à l'évidence, d'un nouvel art de la parole qui se reformule et qui demeure encore largement en gestation.

Bruno de La Salle, *Plaidoyer pour les arts de la parole*.

Nous, citoyens et acteurs de la culture engagés dans le domaine des arts du conteur et de l'oralité, soutenons que l'acte de se rassembler pour entendre une personne raconter une histoire, est un besoin universel à la fois simple et fondamental.

Nous affirmons que, quand une personne raconte une histoire à une autre qui l'écoute, elles accomplissent ensemble un acte social constitutif de l'humanité.

Elles participent à la transmission et à l'enrichissement de la pensée et des langues, ainsi qu'à la circulation des connaissances, à l'éducation des individus et à la fondation des sociétés.

Elles témoignent d'une vision collective et interrogative du monde où elles vivent.

Quand une personne raconte une histoire à une autre qui l'écoute, elles accomplissent en toute liberté un acte politique, littéraire et poétique, un acte de création ou de re-création du monde, aussi bien dans l'intimité que dans l'espace public.

Elles produisent un bien au bénéfice de tous sans distinction, ni discrimination.

Elles contribuent également à élever ce bien collectif qu'est la parole, – communément réduite à sa fonction utilitaire – à sa dimension germinative et constitutive de communautés.

Conteurs et conteuses transmettent et renouvellent sans cesse les récits de la littérature orale, qui sont par ailleurs une source permanente d'inspiration pour la création contemporaine.

Ils les offrent en partage au plus grand nombre en fonction des situations où ils sont nécessaires et participent ainsi à la circulation des œuvres.

Ils assument la responsabilité de leurs choix et de leurs paroles face à un public.

Ils renouvellent cet acte ancestral qui a donné naissance à la littérature et au théâtre.

« Le renouveau du conte » a été accompagné par des bibliothèques, des collectivités territoriales, des réseaux d'éducation populaire, des médecins, des anthropologues et des ethnologues qui, convaincus de l'utilité publique des arts de la parole et du récit, ont permis l'émergence d'artistes professionnels.

Des universités, des espaces internationaux de coopération, des lieux de formation, et des festivals se sont également engagés dans ce mouvement.

Des lieux ressources se sont structurés autour de la formation, de la création, de la production, de la diffusion, de la recherche et de la documentation. De nouvelles générations de conteurs et de conteuses ont initié des rassemblements.

Tous et toutes, se sont mobilisés pour mieux faire connaître et rendre plus visible cet art – à la fois frère et distinct des autres arts du spectacle – dans ses spécificités et sa diversité.

Aujourd'hui, l'art du conteur conserve une dimension éminemment populaire. Il irrigue la société de manière invisible et puissante dans un rapport de territoire et de proximité. Il s'exerce à la fois dans le réseau de salles de spectacles et dans les lieux du quotidien.

Nous, acteurs de ce mouvement, réaffirmons la place des arts du conteur et de l'oralité dans le champ du spectacle vivant, ainsi que le besoin et l'urgence de cette pratique dans la société contemporaine. Nous invitons aujourd'hui les citoyens et responsables culturels qui partagent ces convictions, à contribuer à leur manière au rayonnement des arts de la parole et du récit et à se joindre à nous en signant ce manifeste.

Mondoral,

**Le Réseau National du Conte et des Arts de la Parole,
et l'Association Professionnelle des Artistes Conteurs.**

RÉAGISSEZ !

« Contribuer [...] au rayonnement des arts de la parole et du récit », oui, mais de quelle manière, avec quels moyens ? Concrètement, que faire pour mettre les conteurs dans la lumière ? Faites-nous part de vos idées, de vos réactions à l'adresse suivante : www.lagrandeoreille.com/XXX